

**Première Assemblée générale du 11 mars 2018, à la TOUR ROMANE – PROCES VERBAL.**

**L'assemblée générale (AG) a été dûment convoquée, conformément aux statuts, par l'envoi par mail des convocations aux membres effectifs, adhérents et sympathisants, annexée et partie intégrante du procès verbal de l'assemblée.**

**Ordre du jour de l'AG :**

- 1° Rapport d'activité de 2017 des différents groupes de travail (GT) et des manifestations (voir annexe)
- 2° Comptes de l'année écoulée
- 3° Programmes d'activité 2018 et budget prévisionnel propres à chaque GT ou communs à AeT
- 4° Cooptation des membres effectifs
- 5° Cotisation : montant et mode de perception
- 6° Avant-projet du ROI (Règlement d'Ordre Intérieur)
- 7° GT communication à créer
- 8° GT stage d'été en création
- 9° Nouveau folder

PRESENTS : Frank DELANDSHERE, Luc Michel WERY, Margaret ZENARO, François MELON , Yvette SOHY, Yvette ROSAIRE, ROSA THIRION, GEORGETTE CHARLIER, Christian FAGNOUL, Arlette MATHONET , Freddy CEDRO, Anne Marie REYNDERS, Jean-Guy DELLIEU, Jeanne WYART, Léon BESSCHOPS, Catherine MEURICE , Nadine KEMPEN, Mary DOMINGUEZ. Delphine BINET

Frank ouvre la séance à 10h30 . Il rappelle nos règles de fonctionnement à savoir demander le bâton de parole et mode de prise de décision par consentement.

**Les points 1 et 3 de l'ordre du jour sont abordés conjointement** par la lecture du rapport d'activité des différents groupes de travail (GT) et des manifestations ponctuelles ou récurrentes, joint au procès-verbal. Les décisions au sujet des budgets prévisionnels sont les suivantes :

- **Pour le budget du SEL** : pas d'objection majeure, le budget prévisionnel de 205€ est accepté
- **Nouveau GT STAGE** proposé par 2 membres en ce début 2018, vise à proposer des stages de sensibilisation à la transition pour enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Ce nouveau GT présente un budget prévisionnel de environ 900€ à savoir 602 € pour la formation de un animateur et le reste pour du matériel divers. Les porteurs de projets défendent le point de vue que ces frais de formation constituent une avance car l'organisation de stages va générer des revenus..  
Lors du débat, les arguments suivants sont échangés :

Pour Luc Michel, la formation augmente la valeur de quelqu'un, cette personne devrait dès lors payer une quotité parce que il en tirera une plus-value personnelle, les brevets étant nominatifs.

Delphine explique que l'idée du budget de formation est sous-tendu par le fait que si on veut accueillir des enfants, il faut un brevet. Les stages seront payants et ce budget reviendra à AET. C'est un investissement pour AET.

De plus une demande de subside va être introduite à la Province de Liège Nadine dit que dans son club de volley, on paie les formations si elles ont réussies et pour autant que les personnes restent dans le groupe au moins 3 ans.

Catherine précise que ce n'est pas une avance de AET à un GT, mais bien un investissement de AET en vue de proposer des activités rémunératrices durant les années suivantes.

Luc Michel en tant que trésorier a précisé que les moyens nécessaires à ce poste étaient disponibles et envisageables dans le budget de AET.

Aucune objection majeure n'a été formulée. Le budget est donc approuvé pour autant que le bénéficiaire de la formation s'engage à aider à organiser les stages durant au moins trois ans.

- **Autres groupes : pas de budget nécessaire.** Pour le GAC, Yvette explique comment, par le biais d'une « commission de 5% » appliquée au prix d'achat, les pertes possibles engendrées par des dégâts aux marchandises livrées, ne grèvent pas le budget de AET. Au contraire ce système génère un léger surplus qui fait donc partie du budget de AET.
- **Le GT ART PALETES** a décidé unilatéralement de sortir de l'asbl AeT. Pour 2017, les comptes seront encore intégré à la comptabilité d'AeT.

A l'occasion du débat sur les rapports d'activités plusieurs suggestions ont été formulées et un nouveau GT se concrétise :

- A l'occasion des contacts avec l'école « La Marelle », Yvette Sohy a répondu favorablement à une demande de Mamy conteuse à la Marelle. Elle propose une matinée conte par semaine à la Marelle. Yvette y va avec sa sœur. Anne Marie Reynders et Léon Besschops sont intéressés. L'AG sert de berceau pour la naissance de ce **nouveau GT**.
- Pour les incroyables comestibles, et le four à pain, Yvette SOHY propose de demander à la maison du tourisme d'installer un incroyable comestible dans le petit jardin de la maison Hanoul..
- Pour le REPAIR CAFÉ spécial qui se fera le 2 juin au terrain de foot près du magasin AMAY NAGEMENT, AeT aurait l'exclusivité du bar pour ce jour de brocante. Il faudra un bar bien tenu : Rosa et Léon sont intéressés..  
Frank précise qu'il existe bien une coordination avec les REPAIR CAFÉS de la région pour qu'ils ne coïncident pas. Pour les heures d'ouverture, on constate que personne ne vient après 13h30, c'est pourquoi on cesse les activités à 15heures. On ne refuse pas de réparer pour des personnes n'habitant pas Amay. Le REPAIR CAFE ne garantit pas un résultat, ce sont des réparateurs bénévoles. On n'offre aucune garantie.

**Point 2 de l'ordre du jour :**

Luc Michel en tant que trésorier explique que les comptes seront clôturés fin 2018 pour un exercice comptable de 18 mois, étant donné que l'asbl AeT a commencé ses activités au milieu de l'année 2017.

Au 11 mars 2018, le compte de l'asbl AeT présente un solde créditeur de 2516,22€

**Point 4 de l'ordre du jour : Les membres effectifs**

Suite à l'envoi des convocations pour l'AG rappelant les démarches à effectuer pour devenir membre effectif, 5 candidatures ont été reçues :

Nathalie NIVARLET, Patrick SAPION, Pierre LACROIX, Georgette CHARLIER et Christian FAGNOUL.

Ces candidats sont cooptés membres effectifs.

**Point 5 de l'ordre du jour : Cotisations :**

Fin 2017, le CA a proposé de passer de 7 à 10 euros, mais ce n'était pas de la compétence du CA.

Il fallait l'approbation de l'AG

Vu que l'on est déjà en mars, pour 2018 on garde le statu quo.

Le souhait de certains membres est de passer à une cotisation individuelle.

On se trouve avec 3 propositions :

Christian retrace l'historique de la fixation des cotisations : quand on a démarré AET, c'était des cotisations individuelles, puis on a changé pour établir des cotisations par ménage. Encore changer lui semble erratique et crée un problème au SEL.

Lors des discussions à ce sujet, personne ne formule d'objections à ce que la cotisation soit perçue de façon individuelle à partir de 2019.

On débat ensuite sur le montant de cette cotisation par personne : 5-7 ou 10€- ou cotisation libre avec un minimum de 5€.

Nadine fait remarquer que la difficulté de payer la cotisation n'a jamais été un obstacle à l'adhésion.

Freddy : demande s'il y a un maximum. L'AG convient qu'il n'y a pas de maximum dans le cadre d'un montant libre à partir de x euros.

L'AG consent à ce que le montant de la cotisation soit de 5 euros minimum, donc montant libre à partir de 5 euros.

**Point 6 de l'ordre du jour :**

Examen du projet de règlement d'ordre intérieur (ROI).

Objections majeures et suggestions :

Il faut mettre que les cotisations reviennent à l'AG, dit Christian :

Yvette propose que l'on donne ses remarques par écrit avec date butoir.

Une AG extraordinaire pour finaliser le ROI se tiendra le dimanche 24 juin 2018 à 9h30 si la Tour romane est disponible.

Pour le ROI les remarques sont les bienvenues, elles peuvent être adressées à Frank, Catherine, Delphine et Luc Michel.

**Point 7 et 9 de l'ordre du jour :** GT communication à créer et projet de nouveau Folder.

Anne Marie REYNDERS, Léon BESSCHOPS, Freddy CEDRO, Rosa THIRION avec appui technique de Franck. (et Luc Michel probablement) sont d'accord de prendre en charge ce nouveau GT spécifique.

**Point 8° de l'ordre du jour :**

GT stage en création

Créer des stages de transition, transmettre les bonnes idées et faire des animations pratiques pour être dans la transition (voir rapport d'activité)

La personne qui fait les stages doit avoir son brevet.

Les membres de l'AG sont très intéressés par ce projet prometteur.

La séance s'est terminée à 13 heures.

Pour le CA